

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: mercredi 13 août 2003 12:26
À: BOUDOT, Jocelyne
Objet: RE: convention 96-97 malades à haut risque vital

Je viens d'avoir EDF au téléphone. Il y a une réunion ce soir à 18 h avenue de Wagram. Je ne pourrai sans doute pas y aller et je pensais vous demander d'y aller si vous le pouvez. Je vous en dirai plus tout à l'heure.

Y. C.

-----Message d'origine-----

De : BOUDOT, Jocelyne
Envoyé : mer. 13 août 2003 12:24
À : COQUIN, Yves
Objet : TR: convention 96-97 malades à haut risque vital

Monsieur Coquin,

êtes vous au courant de cette réunion et est-ce que la mise en oeuvre de la circulaire de 97 est à l'ordre de jour ? si oui qui doit aller à cette réunion.

Jocelyne

-----Message d'origine-----

De : VACARIE, Martine
Envoyé : mer. 13 août 2003 11:40
À : BOUDOT, Jocelyne
Objet : TR: convention 96-97 malades à haut risque vital

es-tu au courant de cette réunion c'est surement Y. Coquin qui y participe . MV

-----Message d'origine-----

De : Sophie Mettetal [mailto:sophie.mettetal@industrie.gouv.fr]
Envoyé : mer. 13 août 2003 11:34
À : VACARIE, Martine
Cc : Cruchon Philippe
Objet : convention 96-97 malades à haut risque vital

Suite à votre appel de ce matin concernant la convention tripartie du 5 novembre 1996 relative aux malades soignés à domicile à haut risque vital et à votre inquiétude pour son application durant cette période, j'ai contacté les personnes d'EDF qui suivent cette convention.

Tout d'abord, aucune information officielle fait état de problèmes de coupures et/ ou de délestage pour les jours à venir.

De plus, une réunion entre la direction générale de la santé et les services d'EDF doit avoir lieu ce soir. (surement le problème des malades à haut risque vital y sera soulevé dans le cas où il

surviendrait des difficultés pour l'alimentation en électricité du réseau).

Je me tiens à votre entière disposition pour ce qui concerne ce dossier.

Cordialement.

Sophie METTETAL.

COQUIN, Yves

De: ESCOUROLLE, Dominique
Envoyé: mercredi 13 août 2003 12:40
À: COQUIN, Yves; BOUDOT, Jocelyne
Objet: N Vert

Nombre d'appels depuis ce matin : 2 644 appels à 12h

- En service fermé (00h à 10 h) : 685
- En service ouvert (de 10 h à 12 h) : 1 959 dont 119 traités (6 %)

Passé la première heure d'ouverture (1 854 sollicitations, avec de nombreux tentatives d'appels répétitifs), la deuxième heure semble montrer une baisse d'activité (790 appels pour une moyenne de 2 000 appels/h hier) par rapport à hier.

Je vous ferais parvenir un bilan qualitatif dès que possible.

Dominique

COQUIN, Yves

De: GOLINELLI, Danielle
Envoyé: mercredi 13 août 2003 12:43
À: COQUIN, Yves
Objet: serum physiologique- canicule

Importance: Haute

Je viens de recevoir un appel de M.PELTIER, DRASS d' Ile de France, qui m'a signalé que des hopitaux de l' Essonne auraient des difficultés d'approvisionnement en sérum physiologique ; il a appelé un grossiste qui a mentionné que ses stocks étaient au plus bas.

J'ai pris contact avec Ph DUNETON qui avait eu le même message et qui a demandé au département des alertes de l' AFSSAPS de vérifier l'état des stocks auprès des différents fabricants de solutés, et de contacter l' OCP IDF pour vérifier l'information sur les stocks grossistes ; il nous tient au courant. Il est possible que la difficulté vienne de maisons de retraite sans pharmacie à usage intérieur et qui s'approvisionnent donc directement auprès d'officines, ceal fait partie des points que vérifie l'agence.

danielle golinelli

COQUIN, Yves

De: BOUDOT, Jocelyne
Envoyé: mercredi 13 août 2003 14:49
À: COQUIN, Yves
Objet: TR: malades à haut risque vital

voici un projet de message aux DDASS. Martine Vacarie n'a pas pu encore joindre la DHOS sur le problème des dialysés.

Jocelyne

-----Message d'origine-----

De : VACARIE, Martine
Envoyé : mer. 13 août 2003 12:31
À : BOUDOT, Jocelyne
Objet : malades à haut risque vital



note DDASS.doc

je pensais mettre la circulaire en pièce jointe mais étant de 97 elle n'est pas en documentation informatique. MV

COQUIN, Yves

De: ESCOUROLLE, Dominique
Envoyé: mercredi 13 août 2003 14:53
À: COQUIN, Yves
Objet: Projet de CP

Vous trouverez ci-joint le projet de CP relatif aux consignes/chaueur.
Voici également l'argumentaire de réponse que j'ai rédigé lundi soir à l'attention du numéro vert afin de les aider à construire leur guide de réponse
Je suis prêt à en reparler avec vous si vous le jugez nécessaire.

Dominique



CPChaleuretMesures.d

ou



NVCanicule.doc

COQUIN, Yves

De: LEDRANS Martine [m.ledrans@invs.sante.fr]

Envoyé: mercredi 13 août 2003 14:56

À: COQUIN, Yves

Objet: présentation de l'ensemble des études envisagées concernant la canicule

Bonjour,

Veillez trouver ci-joint un texte de présentation de l'ensemble des études envisagées sur les conséquences sanitaires de la canicule. Concernant l'enquête « intervenants sanitaires », nous avons sollicité hier la participation (cf lettre ci-jointe) de :

- SOS médecins Paris et Bordeaux
- Urgences de l'Hôpital Kremlin Bicêtre et de l'Hôpital Purpan de Toulouse
- Pompiers de Paris et de Toulouse

Nous espérons pouvoir enrôler un ou deux autres organismes dans l'enquête. Concernant les pompiers de Paris, pensez-vous que nous pourrions obtenir leurs données ?

Je reste à votre disposition.

Cordialement.

Martine Ledrans

Responsable du Département Santé Environnement

Institut de Veille sanitaire

12, rue du Val d'Osne

94415 Saint Maurice Cedex

Tél : 01.41.79.67.55

Fax : 01.41.79.67.68

m.ledrans@invs.sante.fr

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: mercredi 13 août 2003 15:06
À: BOUDOT, Jocelyne
Objet: TR: malades à haut risque vital

Importance: Haute

J'ai fait quelques modifications, mais cela me va. Envoyez cela de ma part aux DDASS par messagerie, mais aussi par viafax (plusieurs DDASS m'ont informé par téléphone que leur informatique était "out"). Merci.

Y. C.

PS : quelqu'un de SD5Bn (JC par exemple) peut-il faire le point téléphonique avec la DDASS de l'Hérault cet après-midi. J'ai eu la DDASS (intérimaire) au téléphone qui souhaite nous parler. Merci.

*Congrès épidémiologie
régionelle à Montpellier*

-----Message d'origine-----

De : BOUDOT, Jocelyne
Envoyé : mer. 13 août 2003 14:49
À : COQUIN, Yves
Objet : TR: malades à haut risque vital

voici un projet de message aux DDASS. Martine Vacarie n'a pas pu encore joindre la DHOS sur le problème des dialysés.

Jocelyne

-----Message d'origine-----

De : VACARIE, Martine
Envoyé : mer. 13 août 2003 12:31
À : BOUDOT, Jocelyne
Objet : malades à haut risque vital



note DDASS.doc

je pensais mettre la circulaire en pièce jointe mais étant de 97 elle n'est pas en documentation informatique. MV

COQUIN, Yves

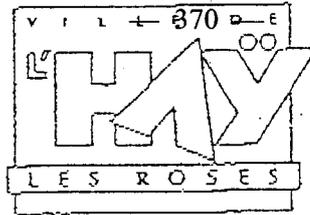
De: ESCOUROLLE, Dominique
Envoyé: mercredi 13 août 2003 15:14
À: COQUIN, Yves; BOUDOT, Jocelyne; DANAND, Laurence
Objet: Dernier point NV

A 15 h , 4 008 appels (685 avant 10h, 3 323 de 10h à 15h dont 551 traités soit 14 %).

L'équipe est à présent constituée de 12 écoutants en simultané.

Le taux d'appels traités de 51 % pour la dernière tranche horaire conjugué à une baisse du nombre de sollicitations (450 en moyenne depuis 12h) font que le numéro vert devient beaucoup plus accessible.

Dominique



TELECOPIE

Date: 13 AOUT 2003

Nombre de pages (celle-ci comprise): 3

A: MINISTÈRE de la SANTÉ
Direction Générale de
la Santé

De:
Lyndia DESNOUES
Directrice Générale
Adjointe

Téléphone:

Télécopie: 01 40 56 40 56

Téléphone: 01 46 15 33 33

Télécopie: 01 46 15 33 04

Cc:

Notes:	<input type="checkbox"/> Urgent	<input type="checkbox"/> Pour information	<input type="checkbox"/> Réponse au plus vite	<input type="checkbox"/> Veuillez commenter
--------	---------------------------------	---	---	---



Secrétariat général

LD/MT
Réf. : DGPR0820030001.WCE

Monsieur le Préfet
PREFECTURE DU VAL DE MARNE
Avenue du Général de Gaulle
9400 CRETEIL

L'Hay-les-Roses, le 13 août 2003

Monsieur le Préfet,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'enchaînement d'événements exceptionnels qu'a connu la commune de L'Hay-les-Roses depuis 24 heures.

En effet, quatre décès (trois à domicile et un en maison de retraite) sont intervenus sur notre territoire.

Nous éprouvons de grandes difficultés à trouver à la fois des transporteurs et des funérarium encore disponibles.

Outre la question prégnante du constat de décès qui doit être établi par un médecin (déjà en temps normal difficile à trouver), nous nous retrouvons dans une véritable impasse concernant le recours aux transporteurs de corps du fait de leur surcroît actuel de travail.

Après moults appels, nous avons fini par trouver des solutions à moyens termes pour trois de ces décès.

Mais, concernant le quatrième décès, nous sommes encore, à l'heure actuelle, confrontés à de véritables difficultés.

Au vu de la présente canicule, et sachant que cette situation est partagée par l'ensemble de l'Ile de France, nous avons pensé qu'un dispositif particulier d'urgence avait été mis en place par vos services. Or, il s'avère qu'après vérification téléphonique, aucune disposition spécifique n'a été mise en place.

.../...

MAIRIE DE L'HAY-LES-ROSES
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Devant le potentiel d'aggravation de cette situation dans les heures à venir (notamment du fait du prolongement de l'immobilité en l'état des corps), nous nous permettons d'insister afin qu'une solution transitoire répondant à cette état de fait puisse être proposée.

Vous remerciant par avance du temps que vous voudrez bien consacrer à la présente requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.



Lyndia DESNOUES
Directrice Générale Adjointe

COPIE : Monsieur le Sous-Préfet
Direction Générale de la Santé, Ministère de la santé



A G E N C E
FRANÇAISE DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES
PRODUITS DE SANTÉ

DG
reçu le 14.08

→ Y. Coquin

(come DG)
3A

Le Directeur Général

PhD2003/EG/approv pdt réhydratation.doc

Saint-Denis, le **13 AOUT 2003**

NOTE

Pour

Madame Danielle GOLINELLI
Monsieur Yves COQUIN

Direction Générale de la Santé

Objet : Approvisionnement en produits de réhydratation

Suite à nos échanges téléphoniques de ce jour, je vous confirme les éléments suivants :

1. après contact avec les fabricants (Baxter/Aguettant), il ne semble pas y avoir de difficultés d'approvisionnement pour les solutés destinées à l'usage hospitalier. J'ai aussi contacté l'AGEPS (ex PCH) qui m'a indiqué qu'il n'avait pas à ce jour de problème d'approvisionnement.

Concernant les spécialités distribuées en ville, les principaux fabricants (Aguettant, Bioluz) ont cessé leur activité en août, mais il reste des stocks, Chaix du Marais redémarre une production la semaine prochaine.

- L'OCP (Pr Groscolás) nous a indiqué qu'ils font face depuis hier à une commande massive des officinaux en Ile de France pour certains conditionnements (d'après l'OCP jusqu'à 10 fois les commandes normales alors que d'habitude ces spécialités représentent un petit stock).

Ils ont donc passé des commandes aux fabricants mais nous ne savons pas encore si ces commandes pourront être honorées et quand (avant le week-end c'est peu probable).

Les premières analyses concernant les états reçus de la part de l'OCP et d'Alliance Santé laissent penser qu'il existe des spécialités équivalentes dans d'autres conditionnements (500 ml vs 1000 ml ou poches plastiques vs flacons en verre).

Toutefois, si une partie de ces commandes est justifiée, je ne suis pas en capacité de déterminer si la totalité est véritablement indispensable.

Aussi il me semble important de voir avec la DHOS comment déterminer les besoins réels des maisons de retraite et le cas échéant de voir si les PUI des établissements de santé ne pourraient pas « dépanner ponctuellement » les maisons de retraite durant le week-end.

Je vous transmettrai les informations complémentaires dès réception.


Philippe DUNETON

COQUIN, Yves

De: GOLINELLI, Danielle
Envoyé: mercredi 13 août 2003 15:54
À: Duneton Philippe. (E-mail)
Cc: COQUIN, Yves
Objet: TR: DRASSIF : approvisionnement en produits de ré-hydratation

Importance: Haute

Pour information suite à notre échange téléphonique de la fin de matinée.
Avez vous des éléments de réponse aux deux questions posées par la DRASSIF, suite aux contacts pris par le département des alertes de l'agence notamment auprès des fabricants?
Merci de nous tenir informés dans les meilleurs délais.
danielle Golinelli

-----Message d'origine-----

De : DR75-INSPEC-REGION-PHARMA
Envoyé : mer. 13 août 2003 15:41
À : GOLINELLI, Danielle; PELTIER, Michel; LEMONNIER, Jacqueline; VEYRAT, Stéphane; MICHAUT, Sonia; DESOUCHES, Anne-Marie; SALVIO, Carole; ZASLAVSKY, Marie-Claude; LOSSOUARN, Marc; CREUSVAUX, Hervé
Cc : AUCOUTURIER, Michèle; L'HELGOUALCH, Marie-Claire; BELLOT, Chantal; DR75-INSPEC-REGION-SANTE
Objet : DRASSIF : approvisionnement en produits de ré-hydratation
Importance : Haute

Mercredi 13 août vers 9h30, appel de l'infirmière de santé publique de la DDASS de l'Essonne à l'inspection régionale de la santé : trois établissements signalent une rupture de stock probable en produits de réhydratation pour le week-end du 15 août (glucosé 5 %, sérum physiologique et matériel de perfusion). Ces établissements ne disposant pas de PUI, l'information a été vérifiée auprès des pharmaciens d'officine les approvisionnant.

L'inspection Régionale de la Pharmacie a par ailleurs contacté les grossistes répartiteurs d'Île de France : selon les premiers contacts, les stocks sont au plus bas. Une estimation chiffrée est à venir.

S'agit-il d'un phénomène émergeant ou bien d'un cas isolé ?
Nous adressons ce message aux DDASS de la région pour les sensibiliser à ce problème et nous faire remonter toute information concernant ce sujet.

La direction générale de la santé a été contactée par le Directeur de la DRASSIF pour alerter les services centraux de ce problème potentiel. Existe-il des possibilités de redistribution inter-régionales ?

Madame DUPUIS
Pharmacien inspecteur

Dr Luc PEYREBRUNE
Médecin inspecteur

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves

Envoyé: mercredi 13 août 2003 16:02

À: 'LEDRANS Martine'

Objet: RE: présentation de l'ensemble des études envisagées concernant la canicule

Merci. Concernant les pompiers de Paris, je suis intervenu auprès du cabinet du ministre de l'intérieur qui m'a répondu qu'il intervenait aussitôt auprès de la Préfecture de police. Je vous demande donc de rappeler vos interlocuteurs et de les prier de vérifier qu'il n'y a plus de problème.

Y. C.

-----Message d'origine-----

De : LEDRANS Martine [mailto:m.ledrans@invs.sante.fr]

Envoyé : mer. 13 août 2003 14:56

À : COQUIN, Yves

Objet : présentation de l'ensemble des études envisagées concernant la canicule

Bonjour,

Veuillez trouver ci-joint un texte de présentation de l'ensemble des études envisagées sur les conséquences sanitaires de la canicule. Concernant l'enquête « intervenants sanitaires », nous avons sollicité hier la participation (cf lettre ci-jointe) de :

- SOS médecins Paris et Bordeaux
- Urgences de l'Hôpital Kremlin Bicêtre et de l'Hôpital Purpan de Toulouse
- Pompiers de Paris et de Toulouse

Nous espérons pouvoir enrôler un ou deux autres organismes dans l'enquête.

Concernant les pompiers de Paris, pensez-vous que nous pourrions obtenir leurs données ?

Je reste à votre disposition.

Cordialement.

Martine Ledrans

Responsable du Département Santé Environnement

Institut de Veille sanitaire

12, rue du Val d'Osne

94415 Saint Maurice Cedex

Tél : 01.41.79.67.55

Fax : 01.41.79.67.68

m.ledrans@invs.sante.fr

→ M. de Coquin 014056
4674

³⁷⁶
DIRECTION DE L'HOSPITALISATION
ET DE L'ORGANISATION DES SOINS

PUR SIGNATURE/VISA DE DT

01	REDACTEUR S. ORIGNY	CLASSEMENT	NOMBRE DE PIÈCES A SIGNER 1
----	------------------------	------------	--------------------------------

OBJET: Transports de corps par ambulance.

REMARQUES: Demande de deux papiers

DELAIS DE REponse: TU

DESTINATAIRE(S):

DESTINATAIRE(S) EN COPIE:

VISAS/VISA D'ACCORD AUTRE(S) DIRECTION(S): DGS

VISAS ET VISA D'ACCORD AUTRE(S) BUREAUX ET SOUS - DIRECTION(S):

REMARQUES DU SOUS-DIRECTEUR:

REMARQUES DU CHIEF DE SERVICE:

REMARQUES DU DIRECTEUR:

VISA DU	CHEF DE BUREAU	SOUS-DIRECTEUR	CHEF DE SERVICE	DIRECTEUR
DATE				
SIGNATURE				



016057

Ministère de la santé,
de la famille
et des personnes handicapées

~~Mme Grigny~~

prof.

Le ministre de la santé,
de la famille
et des personnes handicapées

A

Monsieur le directeur
départemental des affaires
sanitaires et sociales de Paris

Objet : Autorisation temporaire de transports de corps par ambulances

Compte tenu des difficultés actuelles pour assurer dans des délais raisonnables les transports des personnes décédées, j'autorise, par dérogation aux textes applicables au transport funéraire et au transport sanitaire, les véhicules de transport sanitaire (de catégorie A ou C) à réaliser des transports de corps.

Les conditions de personnels exigées par le décret du 30 novembre 1987 relatif au transport sanitaire ne s'appliqueront pas aux transports de corps réalisés par les véhicules de transport sanitaire. En conséquence, les transports de corps pourront être effectués sans présence à bord d'un titulaire du certificat de capacité d'ambulancier.

Cette dérogation prend effet à compter de jour et restera en vigueur jusqu'à la fin du mois d'août 2003.

Il vous appartient d'assurer l'information de l'ensemble des entreprises de transport sanitaire de votre département et d'assurer la liaison avec les autres autorités et organismes de votre département en charge du transport de corps, notamment avec les services de pompes funèbres.

Copie, préfet de police de Paris



Ministère de la santé,
de la famille
et des personnes handicapées

DIRECTION DE L'HOSPITALISATION
ET DE L'ORGANISATION DES SOINS

Sous-direction de l'organisation
du système de soins

Bureau O1

Personne chargée du dossier :
S. ORIGNY
01-40-56-44-04

13 AOUT 2003

NOTE A L'ATTENTION DE Mme TOUPILLER

Objet, transports de corps par ambulance

L'augmentation du nombre de décès dus à la chaleur dans la région parisienne crée une pénurie de moyens de transports de corps. Aussi, la DDASS de Paris compte tenu du caractère exceptionnel de la situation souhaite obtenir une dérogation pour assurer ~~aux moyens de~~ *par* véhicules de transports sanitaires, ~~des personnes décédées.~~ *le transport des personnes*

Le transport de corps est régi par le code général des collectivités territoriales qui prévoit dans son article L2223-23 une habilitation spéciale des entreprises pour assurer ce type de transport. L'article Article R2213-7 prévoit que les transports de corps avant mise en bière sont effectués au moyen de véhicules spécialement aménagés, exclusivement réservés aux transports mortuaires. Ces véhicules, qui ne peuvent pas être de couleur blanche, doivent comporter un compartiment funéraire destiné à accueillir un ou plusieurs cercueils séparés de façon étanche de la partie de l'habitacle réservé au conducteur et aux passagers.

Le transport sanitaire, quant à lui, est régi par le code de la santé publique (L6312) et doit être assuré aux moyens de véhicules spécialement dédiés à cette activité. Il pourrait être envisagé d'accorder cette dérogation aux véhicules de catégorie A, ambulances disposant d'une cellule de conduite et d'une cellule sanitaire séparés, voire aux ambulances de catégorie C.

La DDASS de Paris souhaite une réponse avant la fin de la matinée. Toutefois, compte tenu des incidences sanitaires, une dérogation sur ce point nécessiterait un courrier du ministère élaboré en concertation avec la DGS, en charge du dossier transport de corps.

— 379 —

Ce courrier autoriserait les ambulanciers à assurer, sur une période de temps très courte (jusqu'à la fin du mois d'août au plus tard) des transports de corps. Cette lettre serait destinée à la DDASS de Paris et envoyée en copie pour information à la préfecture de police de Paris qui se chargerait d'en informer les commissariats de police (habilités exceptionnellement à autoriser les transports de corps).

COQUIN, Yves

De: ROUGE, Michel
Envoyé: mercredi 13 août 2003 16:05
À: COQUIN, Yves
Objet: OGF - sur-mortalité

Monsieur Coquin,

On a joint OGF (Jean NEVEU - membre du gr de W "funérarium" associant notamment ADEME et DGS).

Leur société couvre en moyenne 25 % du marché national avec 1000 point de ventes, allant de 0% pour l'Ariège, Nantes à 45 % pour l'IDF, Rhône-Alpes et PACA.

Cette société dispose de données hebdomadaires disponibles le lundi soir ou le mardi matin.

Pour les décès liés à la canicule, il nous signale un important décalage entre les zones urbaines et le milieu rural, les décès étant plus nombreux dans les premières.

A notre demande, il nous propose de nous transmettre :

- rapidement le bilan des 4 dernières semaines pour les zones IDF, Rhône-Alpes et PACA,
- et ensuite les données hebdomadaires ultérieures, pour ces zones.

Cela vous convient-il ?

IT MR

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: mercredi 13 août 2003 16:19
À: ROUGE, Michel
Objet: RE: OGF - sur-mortalité

Oui, tout à fait, si "rapidement", c'est bien rapidement.

Y. C.

-----Message d'origine-----

De : ROUGE, Michel
Envoyé : mer. 13 août 2003 16:05
À : COQUIN, Yves
Objet : OGF - sur-mortalité

Monsieur Coquin,

On a joint OGF (Jean NEVEU - membre du gr de W "funérarium" associant notamment ADEME et DGS).

Leur société couvre en moyenne 25 % du marché national avec 1000 point de ventes, allant de 0% pour l'Ariège, Nantes à 45 % pour l'IDF, Rhône-Alpes et PACA.

Cette société dispose de données hebdomadaires disponibles le lundi soir ou le mardi matin.

Pour les décès liés à la canicule, il nous signale un important décalage entre les zones urbaines et le milieu rural, les décès étant plus nombreux dans les premières.

A notre demande, il nous propose de nous transmettre :

- rapidement le bilan des 4 dernières semaines pour les zones IDF, Rhône-Alpes et PACA,
- et ensuite les données hebdomadaires ultérieures, pour ces zones.

Cela vous convient-il ?

IT MR

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: mercredi 13 août 2003 16:28
À: TOUPILLIER, Danielle
Objet: TR: serum physiologique- canicule

Importance: Haute

Pour information.

Y. C.

-----Message d'origine-----

De : GOLINELLI, Danielle
Envoyé : mer. 13 août 2003 12:43
À : COQUIN, Yves
Objet : serum physiologique- canicule
Importance : Haute

Je viens de recevoir un appel de M.PELTIER, DRASS d' Ile de France, qui m'a signalé que des hopitaux de l' Essonne auraient des difficultés d'approvisionnement en sérum physiologique ; il a appelé un grossiste qui a mentionné que ses stocks étaient au plus bas.
J'ai pris contact avec Ph DUNETON qui avait eu le même message et qui a demandé au département des alertes de l' AFSSAPS de vérifier l'état des stocks auprès des différents fabricants de solutés, et de contacter l' OCP IDF pour vérifier l'information sur les stocks grossistes ; il nous tient au courant. Il est possible que la difficulté vienne de maisons de retraite sans pharmacie à usage intérieur et qui s'approvisionnent donc directement auprès d'officines, ceal fait partie des points que vérifie l'agence.

danielle golinelli

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: mercredi 13 août 2003 16:29
À: TOUPILLIER, Danielle
Objet: TR: DRASSIF : approvisionnement en produits de ré-hydratation

Importance: Haute

Pour information (suite).

Y. C.

-----Message d'origine-----

De : GOLINELLI, Danielle
Envoyé : mer. 13 août 2003 15:54
À : Duneton Philippe. (E-mail)
Cc : COQUIN, Yves
Objet : TR: DRASSIF : approvisionnement en produits de ré-hydratation
Importance : Haute

Pour information suite à notre échange téléphonique de la fin de matinée.
Avez vous des éléments de réponse aux deux questions posées par la DRASSIF, suite aux contacts pris par le département des alertes de l'agence notamment auprès des fabricants?
Merci de nous tenir informés dans les meilleurs délais.
danielle Golinelli

-----Message d'origine-----

De : DR75-INSPEC-REGION-PHARMA
Envoyé : mer. 13 août 2003 15:41
À : GOLINELLI, Danielle; PELTIER, Michel; LEMONNIER, Jacqueline; VEYRAT, Stéphane; MICHAUT, Sonia; DESOUCHES, Anne-Marie; SALVIO, Carole; ZASLAVSKY, Marie-Claude; LOSSOUARN, Marc; CREUSVAUX, Hervé
Cc : AUCOUTURIER, Michèle; L'HELGOUALCH, Marie-Claire; BELLOT, Chantal; DR75-INSPEC-REGION-SANTE
Objet : DRASSIF : approvisionnement en produits de ré-hydratation
Importance : Haute

Mercredi 13 août vers 9h30, appel de l'infirmière de santé publique de la DDASS de l'Essonne à l'inspection régionale de la santé : trois établissements signalent une rupture de stock probable en produits de réhydratation pour le week-end du 15 août (glucosé 5 %, sérum physiologique et matériel de perfusion). Ces établissements ne disposant pas de PUI, l'information a été vérifiée auprès des pharmaciens d'officine les approvisionnant.

L'Inspection Régionale de la Pharmacie a par ailleurs contacté les grossistes répartiteurs d'Île de France : selon les premiers contacts, les stocks sont au plus bas. Une estimation chiffrée est à venir.

S'agit-il d'un phénomène émergent ou bien d'un cas isolé ?
Nous adressons ce message aux DDASS de la région pour les sensibiliser à ce problème et nous faire remonter toute information concernant ce sujet.

La direction générale de la santé a été contactée par le Directeur de la DRASSIF pour alerter les services centraux de ce problème potentiel. Existe-il des possibilités de redistribution inter-régionales ?

Madame DUPUIS
Pharmacien inspecteur

Dr Luc PEYREBRUNE
Médecin inspecteur

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: mercredi 13 août 2003 16:33
À: TOUPILLIER, Danielle
Objet: TR: malades à haut risque vital

Importance: Haute

Une réunion a lieu ce soir à 18 heures au siège d'EDF (22-30 avenue de Wagram) à laquelle le docteur Martine Vacarie représentera la DGS. Je pense qu'il serait utile que votre direction participe également à cette réunion, auquel cas, je vous suggère de prévenir le secrétariat de monsieur Lafourcade au 01.40.42.38.15.

Y. Coquin

-----Message d'origine-----

De : BOUDOT, Jocelyne
Envoyé : mer. 13 août 2003 14:49
À : COQUIN, Yves
Objet : TR: malades à haut risque vital

voici un projet de message aux DDASS. Martine Vacarie n'a pas pu encore joindre la DHOS sur le problème des dialysés.

Jocelyne

-----Message d'origine-----

De : VACARIE, Martine
Envoyé : mer. 13 août 2003 12:31
À : BOUDOT, Jocelyne
Objet : malades à haut risque vital



note DDASS.doc

je pensais mettre la circulaire en pièce jointe mais étant de 97 elle n'est pas en documentation informatique. MV

COQUIN, Yves

De: VACARIE, Martine
Envoyé: mercredi 13 août 2003 16:36
À: COQUIN, Yves
Objet: réunion EDF

pourriez-vous me donner les coordonnées de cette réunion afin que j'y aille comme convenu. Merci

martine vacarie

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: mercredi 13 août 2003 16:38
À: VACARIE, Martine
Objet: RE: réunion EDF

Pardonnez-moi : elle a lieu au siège d'EDF (22-30 avenue de Wagram). La personne qui m'a prévenu est Monsieur Lafourcade (01.40.42.38.15). Merci de vous y rendre, j'ai indiqué que ce serait vous.

Y. C.

-----Message d'origine-----

De : VACARIE, Martine
Envoyé : mer. 13 août 2003 16:36
À : COQUIN, Yves
Objet : réunion EDF

pourriez-vous me donner les coordonnées de cette réunion afin que j'y aille comme convenu. Merci

martine vacarie

COQUIN, Yves

De: LEPRETRE, Pascal
Envoyé: mercredi 13 août 2003 16:44
À: LD-DDASS-DIRECTEURS
Objet: malades à haut risque vital

Importance: Haute

L'électricité de France (EDF) nous a informés de possibilités de délestage de courant dans les jours à venir (vraisemblablement pas avant la semaine prochaine), compte tenu de la situation météorologique actuelle. Une réunion a lieu ce soir sur ce sujet au siège d'EDF.

La circulaire DGS n°97 :113 du 17 février 1997 prévoit la mise en place d'un service particulier d'information par l'EDF pour les **patients à haut risque vital** en coordination avec les DDASS. Ce dispositif concerne les personnes placées sous respirateurs et ayant une autonomie respiratoire inférieure ou égale à quatre heures par jour et les enfants bénéficiant de nutrition parentérale à domicile. Il convient donc que vous vous rapprochiez des centres distributeurs de l'EDF de votre département, afin d'être tenu informé des éventuelles prévisions de délestage, de croiser et mettre à jour vos listes de patients et de vérifier que l'EDF informe bien tous les patients concernés ainsi que le prévoit la circulaire. En cas de doute sur la faisabilité d'une information par EDF, il vous revient de faire vous-même cette information.

En ce qui concerne les autres catégories de patients et notamment les dialysés à domicile pour lesquels une réflexion sur une éventuelle extension du dispositif est en cours, il convient que vous informiez des prévisions de délestage de votre département les associations qui assurent leur suivi afin que les mesures nécessaires à la poursuite des dialyses puissent être prises. Vous informerez également les services qui sont susceptibles d'avoir en charge d'autres patients pour lesquels une coupure d'électricité prolongée pourraient avoir des conséquences graves tels que SSAD et HAD, ainsi que les associations de patients.

Ce message sera éventuellement complété en fonction de ce qui sera dit à la réunion de ce soir.

Dr. Yves COQUIN

Chef de service

Direction générale de la santé

Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées

NB: personnes contact : Bureau SD5D :

- Dr. Martine VACARIE

tél : 01 40 56 53 75

- Dr. Benoît LAVALLART

tél : 01 40 56 41 27



circulairedgs97113170

297.doc

Paris, le



13 AOÛT 2003

Ministère de la santé, de la famille
et des personnes handicapées

Le Directeur général de la santé

A

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

Le Chef de service

DGS/SDSR/03-239

Mesdames et Messieurs les préfets de région
Directions régionales des affaires sanitaires et
sociales (pour information)

Mesdames et Messieurs les préfets de
département
Directions départementales des affaires
sanitaires et sociales (pour attribution)

A l'attention des Médecins Inspecteurs de Santé Publique

OBJET : malades à haut risque vital

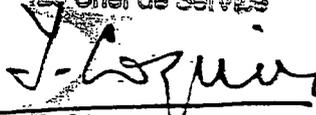
L'électricité de France (EDF) nous a informés de possibilités de délestage de courant dans les jours à venir (vraisemblablement pas avant la semaine prochaine), compte tenu de la situation météorologique actuelle. Une réunion a lieu ce soir sur ce sujet au siège d'EDF.

La circulaire DGS n°97 :113 du 17 février 1997 prévoit la mise en place d'un service particulier d'information par l'EDF pour les patients à haut risque vital en coordination avec les DDASS. Ce dispositif concerne les personnes placées sous respirateurs et ayant une autonomie respiratoire inférieure ou égale à quatre heures par jour et les enfants bénéficiant de nutrition parentérale à domicile. Il convient donc que vous vous rapprochiez des centres distributeurs de l'EDF de votre département, afin d'être tenu informé des éventuelles prévisions de délestage, de croiser et mettre à jour vos listes de patients et de vérifier que l'EDF informe bien tous les patients concernés ainsi que le prévoit la circulaire. En cas de doute sur la faisabilité d'une information par EDF, il vous revient de faire vous-même cette information.

En ce qui concerne les autres catégories de patients et notamment les dialysés à domicile pour lesquels une réflexion sur une éventuelle extension du dispositif est en cours, il convient que vous informiez des prévisions de délestage de votre département les associations qui assurent leur suivi afin que les mesures nécessaires à la poursuite des dialyses puissent être prises. Vous informerez également les services qui sont susceptibles d'avoir en charge d'autres patients pour lesquels une coupure d'électricité prolongée pourraient avoir des conséquences graves tels que SSAD et HAD, ainsi que les associations de patients.

Ces informations seront éventuellement complétées en fonction des éléments nouveaux à venir.

Le Chef de Service


Dr. Yves COQUIN

COQUIN, Yves

De : GOLINELLI, Danielle
Envoyé : mercredi 13 août 2003 16:57
À : TOUPILLIER, Danielle; BARAT, Solenne; DE SAINT-MARTIN, Florence
Cc : COQUIN, Yves
Objet : TR: DRASSIF : approvisionnement en produits de ré-hydratation

Comme convenu avec Madame Barat, vous trouverez ci-après le message transmis par la DRASSIF. Merci de voir les besoins et les possibilités d'approvisionnement auprès des PUI des établissements ne disposant pas de PUI, notamment les maisons de retraite.
danielle Golinelli

-----Message d'origine-----

De : DR75-INSPEC-REGION-PHARMA
Envoyé : mer. 13 août 2003 15:41
À : GOLINELLI, Danielle; PELTIER, Michel; LEMONNIER, Jacqueline; VEYRAT, Stéphane; MICHAUT, Sonia; DESOUCHES, Anne-Marie; SALVIO, Carole; ZASLAVSKY, Marie-Claude; LOSSOUARN, Marc; CREUSVAUX, Hervé
Cc : AUCOUTURIER, Michèle; L'HELGOUALC'H, Marie-Claire; BELLOT, Chantal; DR75-INSPEC-REGION-SANTE
Objet : DRASSIF : approvisionnement en produits de ré-hydratation
Importance : Haute

Mercredi 13 août vers 9h30, appel de l'infirmière de santé publique de la DDASS de l'Essonne à l'inspection régionale de la santé : trois établissements signalent une rupture de stock probable en produits de réhydratation pour le week-end du 15 août (glucosé 5 %, sérum physiologique et matériel de perfusion). Ces établissements ne disposant pas de PUI, l'information a été vérifiée auprès des pharmaciens d'officine les approvisionnant.

L'Inspection Régionale de la Pharmacie a par ailleurs contacté les grossistes répartiteurs d'île de France : selon les premiers contacts, les stocks sont au plus bas. Une estimation chiffrée est à venir.

S'agit-il d'un phénomène émergent ou bien d'un cas isolé ?

Nous adressons ce message aux DDASS de la région pour les sensibiliser à ce problème et nous faire remonter toute information concernant ce sujet.

La direction générale de la santé a été contactée par le Directeur de la DRASSIF pour alerter les services centraux de ce problème potentiel. Existe-il des possibilités de redistribution inter-régionales ?

Madame DUPUIS
Pharmacien inspecteur

Dr Luc PEYREBRUNE
Médecin inspecteur

COQUIN, Yves

De: ROUGE, Michel
Envoyé: mercredi 13 août 2003 17:00
À: COQUIN, Yves
Cc: THIROUIN, Isabelle
Objet: Funérariums

Monsieur Coquin,

Parmi les contacts que nous avons à la DGCL, seul le secrétariat de Mme CHENIN (01 40 07 23 43) a été joignable.

Je lui ai fait part de votre demande, qu'elle transmettra à Mme CHENIN dès qu'elle sera de retour de chez son DG.

IT a par ailleurs obtenu de la part de C. BOURIOT des informations, mais seulement sur l'IDF - ils font un bilan complet pour la région, ainsi qu'une note pour les préfets et le ministère de l'intérieur, dont nous serons destinataires en copie.

OFG (nouveau cicle PFG) dispose de 45 chambres, avec 747 places (pleines).

Il y a trois tentes à Longjumeau, Vigne (?) et Vitry (pleines).

L'institut médico légal est, d'après CB, plein, mais hier JLM a eu des échos divergents (400 places libres) : on esseye de vérifier.

Les pistes sont :

- de se tourner vers le Centre de Formation de Police de Villejuif,
- de réquisitionner les patinoires, celle de Colombes serait déjà réquisitionnée,
- de réquisitionner les salles de cérémonie des cimetières de Valenton (350 places) et de Joncherolles (100 places).

IT MR